

Spécifications de perçage

Les trous :

Les limitations suivantes gouvernent le perçage des trous dans une boule de bowling :

1. Les trous ou prises pour la tenue de boule ne peuvent pas dépasser 5 et sont limités à un pour chaque doigt et un pour le pouce, tous pour la même main. Le joueur n'est pas obligé d'utiliser tous les trous pour un lâcher particulier, mais il doit pouvoir démontrer, avec la même main, que chaque trou peut être utilisé simultanément pour la tenue de la boule. Tout trou qui n'est pas utilisé avec le pouce inséré pendant l'approche sera considéré comme un trou d'équilibrage.

NOTE : A partir du 1^{er} août 2020, le point 1 devient : Les trous ou prises pour la tenue de boule ne peuvent pas dépasser 5 et sont limités à un pour chaque doigt et un pour le pouce, tous pour la même main. Le joueur **est obligé** d'utiliser tous les trous pour chaque lâcher, tous pour la même main, sauf quand il utilise une boule de râtelier.

Une boule de râtelier est définie comme suit :

- Elle est fournie par le centre de bowling dans lequel la compétition homologuée se déroule.
- Sa coque est en polyester ou en uréthane.
- Son RG Différentiel est inférieur à 0,025 pouce.
- La boule n'est pas percée spécifiquement pour le joueur.

NOTE : Une boule laissée dans un bowling par un joueur pour le public n'est pas considérée comme une boule de râtelier.

Tout trou de prise sans que le pouce ou les doigts soient insérés pendant l'approche sera classé comme trou d'équilibrage, ce qui n'est pas autorisé.

Si un joueur n'a pas de trou de pouce dans sa boule, il doit y avoir un marquage avec un symbole « + » près du centre de la paume pour indiquer le sens de la tenue de la boule. La boule doit être lâchée suivant la position du repère avec la paume qui recouvre le « + ».

2. Un trou pour l'équilibrage ne peut pas dépasser 1 pouce $\frac{1}{4}$ de diamètre à aucun endroit sur toute sa profondeur (chanfrein compris). Slugs et tapes sont autorisés, mais pas les parties interchangeables.

NOTE : A partir du 1^{er} août 2020, le point 2 changera en : le trou d'équilibrage n'est plus autorisé.

3. Pas plus d'un trou de ventilation pour chaque doigt et pour le pouce ne pouvant pas dépasser $\frac{1}{4}$ de pouce de diamètre tout le long du trou. L'USBC considère comme trou de ventilation, tout trou ne servant pas à la tenue, débouchant dans un trou de tenue de la boule à n'importe quelle hauteur.
4. Un trou fraisé pour vérifier la dureté ne pouvant pas dépasser $\frac{5}{8}$ ^{ème} de pouce de diamètre et $\frac{1}{8}$ ^{ème} de profondeur.

L'équilibrage :

Les tolérances suivantes sont permises dans l'équilibrage d'une boule de bowling utilisée dans une compétition homologuée :

1. Boules de plus de 10,00 livres :
 - a. Pas plus de 3 onces (85,05 gr) de différence entre la moitié supérieure (Top) de la boule (côté des trous) et la moitié inférieure (Bottom), côté opposé aux trous.

- b. Pas plus de 1 once (28,35 gr) de différence entre la moitié droite et la moitié gauche de la boule par rapport au centre de perçage (Side Weight).
- c. Pas plus de 1 once (28,35 gr) de différence entre la moitié côté pouce et la moitié côté doigts de la boule par rapport au centre de perçage (Thumb/Finger Weight).
- d. Une boule utilisée sans aucun trou ou prise, ne peut pas avoir plus de 1 once de différence entre les 2 moitiés de la boule.

NOTE : A partir du 1^{er} août 2020, le point 1 changera et deviendra :

1. Pour une boule pesant plus de 10,00 livres **sans trou d'équilibrage** :
 - a/ Pas plus de 3 onces de différence entre la moitié supérieure de la boule (côté du perçage des trous de tenue) et la moitié inférieure (côté opposé aux trous).
 - b/ Pas plus de 3 onces de différence entre la moitié gauche et la moitié droite de la boule par rapport au centre de perçage (side weight).
 - c/ Pas plus de 3 onces de différence entre la moitié côté pouce et la moitié côté doigts de la boule par rapport au centre de perçage (Thumb/finger weight).
 - d/ Une boule utilisée sans aucun trou ou entaille de prise ne peut pas avoir plus de 3 onces de différence entre chaque moitié opposée de la boule.
 - e/ Si un joueur n'a pas de trou de pouce dans sa boule et perce sa boule pour respecter la nouvelle réglementation de 3 onces de déséquilibre, il doit y avoir un repère gravé avec un symbole « + » près du centre de la paume pour indiquer le sens de la prise. La boule doit être lâchée dans le sens repéré avec la paume qui recouvre le « + ».

OU

2. Pour une boule pesant plus de 10,00 livres **avec un trou d'équilibrage** :
 - a/ Pas plus de 3 onces de différence entre la moitié supérieure de la boule (côté du perçage des trous de tenue) et la moitié inférieure (côté opposé aux trous).
 - b/ Pas plus de 1 once de différence entre la moitié gauche et la moitié droite de la boule par rapport au centre de perçage (side weight).
 - c/ Pas plus de 1 once de différence entre la moitié côté pouce et la moitié côté doigts de la boule par rapport au centre de perçage (Thumb/finger weight).
 - d/ Une boule utilisée sans aucun trou ou entaille de prise ne peut pas avoir plus de 1 once de différence entre chaque moitié opposée de la boule.

NOTE : le point 2 disparaît à partir du 1^{er} août 2020, quand le trou d'équilibrage ne sera plus autorisé.

3. Boule pesant entre 8,00 livres et 10,00 livres :
 - a. Pas plus de 2 onces (56,70 gr) entre la moitié supérieure (côté des trous) et la moitié inférieure de la boule (côté opposé aux trous).
 - b. Pas plus de 3/4 d'once (21,26 gr) entre la moitié côté droit et la moitié côté gauche de la boule par rapport au centre de perçage (Side Weight).
 - c. Pas plus de 3/4 d'once (21,26 gr) de différence entre la moitié côté pouce et la moitié côté doigts de la boule par rapport au centre de perçage (Thumb/Finger Weight).
 - d. Une boule utilisée sans aucun trou ou prise, ne peut pas avoir plus de 3/4 d'once de différence entre chaque moitié opposée de la boule.